

Q. Pour résumer la situation, on se plaint que l'application rigoureuse des règlements par les fonctionnaires du service fédéral des pêcheries a privé les Indiens du droit de faire la pêche pour leur alimentation. C'est ce dont ils se plaignent et ils citent plusieurs cas. Par exemple, ils citent le cas d'un homme à la rivière Capilano qui fut arrêté et condamné à l'amende parce qu'il pêchait du saumon du Pacifique, ce qui me paraît plutôt inconcevable. Dans un autre cas, un Indien fut arrêté près de Nanaïmo alors qu'il faisait la pêche au dard et cherchait à prendre du poisson pour ses propres besoins. Il y a le cas de trois vieilles personnes—voici un cas assez étrange qui s'est produit sur la côte occidentale de l'île de Vancouver où il y a un ruisseau (je ne me rappelle pas précisément l'endroit)—mais trois vieillards dont l'un était aveugle, avaient jeté un petit filet à l'eau,—ce n'était pas un filet de la grandeur réglementaire,—et ils étaient à pêcher quelques poissons. Ils furent arrêtés et mis à l'amende, leur canot fut détruit, et le filet confisqué et brûlé. Je ne suis pas certain s'ils furent condamnés à l'amende, mais leurs appareils de pêche furent enlevés et détruits. Puis il y a d'autres cas moins importants.—R. Monsieur le président, je me demande quelquefois si les Indiens eux-mêmes et le peuple en général conçoivent combien la protection des pêcheries dans la Colombie britannique est importante pour les Indiens de la Colombie britannique. Je me suis trouvé ici aux séances d'ouverture, et j'ai appris qu'il y avait environ 26,000 Indiens en Colombie britannique.

Q. Vingt-trois mille.—R. Et je crois pouvoir dire sans me tromper qu'au moins 4,000 Indiens retirent la majeure partie de leurs revenus des pêcheries. L'an dernier, 3,352 permis de pêche sur un total de 11,750 furent accordés à des Indiens.

Q. C'est-à-dire à des pêcheurs?—R. Oui, des pêcheurs. En plus du nombre susmentionné, tous ceux qui sont au courant de la situation en Colombie britannique, savent qu'un grand nombre d'Indiennes sont employées dans les établissements de conserve. Nonobstant la nécessité de protéger les pêcheries d'une manière adéquate, notre département a adopté comme politique de coopérer dans la mesure du possible avec le département des Affaires indiennes et de procurer aux Indiens domiciliés dans les régions plus éloignées les moyens d'obtenir du poisson pour leur alimentation. Cette politique ne relève pas seulement de notre département, et je n'ai pas le moindre doute que le docteur Scott corroborera mon affirmation quand je dis que les deux départements travaillent de concert pour appliquer cette politique et la rendre efficace. Dans les régions plus éloignées, on accorde un très grand nombre de permis aux Indiens, qui les autorisent à se servir de moyens pour prendre du poisson qui sont défendus à toute autre personne en tout temps de l'année. Quant à la pêche dans la rivière Capilano, le fait de recourir à des procédures contre un homme qui prend du saumon du Pacifique au dard semble cruel de prime abord, mais l'incident se présente sous d'autres aspects. Ceux qui connaissent la Capilano savent que c'est le ruisseau le plus renommé de la Colombie britannique pour la pêche au dard. Ils savent que c'est un ruisseau qui abonde en saumons à tête d'acier, le seul poisson qui saute hors de l'eau pour gober la mouche. C'est un petit ruisseau que vous pouvez presque franchir d'un bond à tout endroit sur son parcours. Tous les clubs de pêche de la Colombie britannique s'intéressent à ce ruisseau et demandent à grands cris qu'il soit convenablement protégé. Ce ruisseau est connu non seulement en Colombie britannique, mais sa renommée s'étend à tout le Canada, à tout le continent et même à tous les autres continents.

Q. La plainte portait sur le pêche du saumon du Pacifique au dard.—R. J'en venais à cette question. Les gens veulent que ce cours d'eau soit protégé. Eh bien, si vous permettez la pêche du saumon au dard dans cette rivière où se trouvent ces autres variétés de poisson et où les kétas ne sont pas très abondants, et là où ces autres variétés abondent,—je n'ai pas besoin d'insister,—on